

Descriptif :

La Résidence est composée de :

- ✓ 17 Logements privés ; 10 T1 (d'environ 40 m²) 5 T2 (55 m²), 1 T3 (68 m²), 1 T4 (98 m²).
- ✓ Un logement famille d'accueil, avec une partie accueillants (78m²) et accueillis (110m²)
- ✓ Un bureau et une salle de réunion
- ✓ Une salle d'activité
- ✓ Un salon dans chaque unité d'habitation
- ✓ Des buanderies à disposition

L'ensemble du projet est réparti sur six bâtiments, cinq dédiés au logement, le dernier aux activités et à l'accueil.

Part financière

Le loyer et les provisions de charges mensuelles (eau, chauffage, électricité individuelle et collectif) à titre indicatif :

- **T1 : 245€ T2 : 340 € T3 : 492€**
- **Provisions charges ; de 140 à 180 €**

Logements conventionnés ouvrant droit à l'allocation personnalisée au logement (APL) pour la partie loyer.

Prestation complémentaire

- ✓ Activité physique adaptée, permanences, animations occasionnelles
- ✓ Utiliser les équipements (buanderie/salon) des locaux communs

Coût : 30 € par personne.



A.P.A.T.P.H.

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Programme de logements

615 avenue Martin SAUZE

07170 LAVILLEDIEU

« Des projets dans le parc social au service des habitants »

L'APATPH remercie ses Partenaires :



DEFINITION

Au cœur du quartier, un ensemble de logements privés à destination de personnes de plus de 60 ans et/ou ou situation de handicap.

« Vivre à la résidence de Lavilledieu, c'est vouloir vivre en centre bourg, en lien avec les autres, en étant acteur de sa « qualité de vie ».

PUBLIC ACCUEILLI

La Résidence s'adresse à des personnes seules ou vivant en couple, en capacité d'accomplir les actes de la vie courante.

- ✓ Agées d'au moins 60 ans et/ou bénéficiant d'une reconnaissance (handicap/invalidité)
- ✓ Fragilisées par une situation sociale entraînant l'isolement
- ✓ Favorable à l'idée de partager du temps et des espaces communs.

Le projet architectural s'est attaché à proposer des logements en totale accessibilité.

ATTRIBUTION

L'Attribution d'un logement est conditionnée à :

- ✓ Un plafond de ressources
- ✓ Une autonomie suffisante du résidant (capacité à s'extraire seul du logement, à vivre seul...). Fournir un certificat médical
- ✓ Une étude du dossier administratif complet (état civil, situation, ressources.....)
- ✓ La validation par la commission d'attribution et de suivi constituée d'un représentant du bailleur et de partenaires extérieurs.

CARACTERISTIQUES DE LA RESIDENCE

La spécificité de la résidence se traduit par l'accès à des espaces communs, où seront proposés divers services.

Pensé comme une extension du logement individuel, les espaces communs seront accessibles librement et dédiés aux locataires du dispositif.

La Prestation Complémentaire :

- ✓ Une séance d'activité physique adaptée
- ✓ Une permanence mensuelle du bailleur
- ✓ Des animations occasionnelles
- ✓ Accès libre aux buanderies/salons.

SECURITE

La Résidence est équipée d'un interphone installé dans chaque bâtiment.

CONTACT

apatph-polelogement@orange.fr

04 75 39 18 60